

« RSE ou RSO ? Posez-vous les mêmes questions »

 Énoncé du livre

Choisissez une **entreprise** que vous connaissez bien, puis une **organisation non marchande** (association, collectivité, établissement public, fondation...).

Pour chacune, répondez aux questions suivantes :

Humains

- Comment cette organisation prend-elle soin de ses salariés, bénévoles ou agents ?
- Y a-t-il des pratiques pour prévenir les risques psychosociaux, favoriser l'égalité, le dialogue social ou l'épanouissement au travail ?

Environnement

- Cette organisation mesure-t-elle son impact écologique (énergie, déchets, déplacements...) ?
- Met-elle en œuvre des actions pour le réduire ?

Parties prenantes

- Est-elle à l'écoute de ses usagers, clients, bénéficiaires, partenaires ou citoyens ?
- Comment les implique-t-elle dans ses décisions ou dans l'évaluation de ses actions ?

Gouvernance

- Qui décide ? Comment sont prises les grandes orientations ?
- Y a-t-il transparence, éthique et redevabilité dans les décisions et les pratiques managériales ?

Modèle économique et mission

- Quel est son modèle de financement ou de revenu ?
- Est-il cohérent avec ses valeurs et ses finalités ?

 **Objectif** : élargir la réflexion sur la responsabilité en comparant les logiques **RSE (entreprise)** et **RSO (organisation non marchande)** pour mieux comprendre leurs convergences et spécificités.

 Pour aller plus loin

Nous vous proposons de mettre en place un atelier collectif intitulé « **RSE ou RSO ? Deux faces d'une même responsabilité** », permettant de comparer les pratiques d'organisations publiques, privées et associatives, et de mieux comprendre comment la responsabilité s'exprime selon le modèle économique.

Vous trouverez ci-dessous :

-  la **fiche-méthode**, détaillant le déroulé et les outils à mobiliser ;
-  une **fiche de synthèse préremplie**, illustrant le résultat obtenu par **Margot**, l'une des quatre protagonistes du livre « *La RSE, mais c'est très simple* ».

 **Objectif** : montrer que la responsabilité sociétale ne dépend pas du statut juridique, mais du sens donné à l'action collective.

L'exemple de notre personnage : Margot, RSE et RSO, deux cultures à relier

Margot, 20 ans, alterne entre son école de commerce et une PME textile de 60 salariés.

Curieuse de comprendre les différences entre **RSE** et **RSO**, elle décide d'appliquer le même questionnaire aux deux structures.

Dans son entreprise, elle observe :

- Des actions environnementales visibles : tri des déchets, suivi énergétique, fournisseurs locaux.
- Mais une gouvernance très centralisée : peu d'écoute des salariés et décisions concentrées dans les mains du dirigeant.
- La politique RH reste implicite : peu de reconnaissance formelle, mais une ambiance bienveillante et des pratiques solidaires.

Dans son école, elle remarque :

- Une gouvernance participative avec des instances étudiantes et un conseil de perfectionnement.
- Une attention forte au bien-être : cellule d'écoute, égalité F/H, adaptation des rythmes de cours.
- Mais peu de suivi environnemental concret : tri partiel, déplacements non mesurés, pas de plan carbone.

Margot conclut que **l'entreprise agit beaucoup sans formaliser**, tandis que **l'école formalise sans toujours mesurer**. Elle propose à son école d'organiser une **“Fresque de la RSO”** avec les étudiants, et à son entreprise d'intégrer un **diagnostic RSE structuré**. Pour elle, la responsabilité, qu'elle soit “RSE” ou “RSO”, reste une **question d'intention, de cohérence et de mesure**.

Objectif de l'exercice

Identifier les points communs et les différences entre les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et celles des organisations non marchandes (RSO), afin d'élargir la compréhension des modèles et pratiques.

Déroulé de l'atelier

1. **Sélection des deux organisations (20 min)**
 - Choisir une entreprise et une organisation non marchande connues des participants.
 - Constituer des binômes ou petits groupes selon les expériences et affinités.
2. **Analyse comparative (45 min)**
 - Répondre aux questions du guide selon les cinq dimensions :
 - **Humains, Environnement, Parties prenantes, Gouvernance, Modèle économique.**
 - Mettre en évidence :
 - les points forts respectifs,
 - les manques ou incohérences,
 - les convergences inattendues.
3. **Restitution et débat (45 min)**
 - Présenter les résultats des comparaisons.
 - Identifier les **principes universels** de responsabilité (transparence, dialogue, exemplarité, mesure).
 - Discuter : comment chaque modèle peut-il s'inspirer de l'autre ?

 **Durée totale indicative : 1 h 50**

Outils recommandés

-  **Grille comparative RSE / RSO** (5 rubriques – 25 questions)
 -  **Tableau de synthèse croisée** (forces, faiblesses, opportunités)
 -  **Carte d'inspiration** (principes universels de responsabilité)
-

Indicateurs recommandés

- Nombre de bonnes pratiques identifiées et transférables
 - Taux de convergence entre modèles RSE et RSO
 - Nombre de propositions d'amélioration émises par les participants
-

À retenir

RSE et RSO partagent un même objectif : la **cohérence entre mission, pratiques et impacts**.

La complexité féconde de la RSE réside dans sa capacité à unir ces logiques autour d'une vision commune du bien collectif.

À VOUS DE JOUER !

Exemple de fiche de synthèse « RSE ou RSO ? Posez-vous les mêmes questions », exercice page 147

► Atelier collectif « *RSE ou RSO ? Deux faces d'une même responsabilité* » mené par Margot, alternante, du livre « *La RSE mais c'est très simple* » - Version 2025

Objectif

Comparer les pratiques de responsabilité d'une PME textile et d'une école supérieure pour identifier les passerelles entre RSE et RSO.

Contexte et participants

- **Participants** : 8 (4 étudiants, 2 responsables pédagogiques, 2 salariés de la PME)
- **Durée** : 2 h
- **Facilitatrice** : Margot, alternante RSE

Résultats comparés

Dimension	Entreprise textile (RSE)	École de commerce (RSO)	Apprentissages communs
Humains	Engagement et esprit d'équipe, mais peu de suivi RH structuré	Dispositifs d'écoute et égalité F/H, mais faible mesure de satisfaction	Importance du dialogue social et du bien-être partagé
Environnement	Tri et réduction des déchets, fournisseurs locaux	Sensibilisation, mais pas de plan carbone	Besoin d'objectifs mesurables et suivis
Parties prenantes	Clients et fournisseurs bien identifiés	Implication des étudiants et associations	Mêmes enjeux de participation et de reconnaissance
Gouvernance	Décisions très centralisées	Gouvernance collégiale mais lente	Nécessité d'équilibre entre agilité et inclusion
Modèle économique	Rentabilité à court terme	Mission éducative sur financements mixtes	Même besoin de cohérence entre valeurs et ressources

Mobilisation et ressources

- Création d'un binôme école–entreprise pour mutualiser les pratiques RSE/RSO.
- Animation d'un atelier “RSE/RSO : miroir de nos responsabilités” lors de la Semaine Internationale de la RSE.

Observations partagées

- Les deux structures s'accordent sur les valeurs, mais diffèrent dans leurs outils.
- Le **dialogue parties prenantes** est le levier le plus universel et le moins coûteux.
- La **mesure d'impact** reste le point faible commun.
- L'expérience a renforcé la compréhension mutuelle entre acteurs économiques et éducatifs.

 Cet exercice est extrait du livre « *La RSE, mais c'est très simple* » (éd. Dunod), écrit par Rémi Demersseman, président de la Cité de la RSE. ➡ Pour plus d'informations, de ressources ou d'accompagnement : www.citedelarse.fr

Suivi et perspectives

- Mise en place d'un **diagnostic commun** des impacts environnementaux.
- Publication d'une note conjointe "Entreprise & École responsables".
- Organisation d'un forum annuel des acteurs RSE/RSO locaux.

Engagement de l'équipe

« Entre entreprises et écoles, nous avons les mêmes défis : apprendre à être responsables, chacun à notre manière, mais ensemble. »

Liens complémentaires

- WikiRSE.org : Fiche « RSE et RSO »